
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 juillet 2018

DCM N° 18-07-05-16

Objet : Bilan 2017 et objectifs 2018 du Projet Contrat de Ville 2016-2018 de l'Ecole des Sports.

Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY

A la lumière de son positionnement légitimé par les jeunes et les acteurs des quartiers, la municipalité a voulu inscrire l'action de l'Ecole des Sports dans les objectifs du Contrat de Ville 2015-2020. En janvier 2016, un projet intitulé "Ni passifs ni résignés, ensemble dans l'action" 2016-2018 a donc été élaboré par l'Ecole des Sports. Il a pour objet de réduire les déséquilibres d'accès à la pratique sportive dans les quartiers prioritaires et de renforcer la dynamique partenariale autour de la jeunesse dans ces quartiers.

I. Bilan 2017 de l'Ecole des Sports

Le bilan de la deuxième année de fonctionnement est positif et l'Ecole des Sports continue d'être attractive en 2017. Le nombre de jeunes inscrits est à peu près stable. Comme les années précédentes, près de 400 jeunes de 6 à 17 ans et issus des quartiers prioritaires sont inscrits à l'Ecole des Sports en 2017 (chiffre qui n'inclut pas les jeunes touchés sur des dispositifs spécifiques). Près de 2/3 sont des garçons et 30 % ont plus de 13 ans. La répartition garçons-filles est plus équilibrée chez les adolescents. Plus de 22 % des jeunes de 6 à 11 ans scolarisés dans un Quartier de la Politique de la Ville et qui ne fréquentent pas les ateliers périscolaires du soir sont inscrits à l'Ecole des Sports. Enfin, 2 jeunes sur 3 inscrits à l'Ecole des Sports ne fréquentent aucun club sportif.

La première année d'exercice en 2016 avait permis d'ouvrir un peu plus le dispositif sur les partenaires des quartiers. Cette année 2017 a vu émerger de nombreux projets expérimentaux en commun :

- intervention dans le cadre de la Garantie Jeunes de la Mission Locale du Pays Messin pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 17 à 25 ans ;
- intervention dans le cadre du dispositif Rebonds de lutte contre le décrochage scolaire, en lien avec le CMSEA ;
- accompagnement d'un groupe d'adolescents du Sablon, avec le CMSEA, autour d'un projet à l'année se ponctuant par des séjours sportifs ;
- projet Allez les Filles, en lien avec l'APSIS, sur les secteurs de Bellecroix et de la Patrotte pour favoriser la pratique sportive des adolescentes dans les QPV.

L'Ecole des Sports est également un dispositif mobilisé d'une part par les partenaires des quartiers dans le cadre de leurs projets et de leurs événements (fêtes de quartier, fête du sport, semaine de prévention, etc.), d'autre part par les services de la Ville (Entr'act, Metz Plage ou

encore l'Animation Estivale). Au regard de cette mobilisation, le nombre de jeunes touchés par l'Ecole des Sports ne cesse de grandir.

II. Perspectives Ecole des Sports pour 2018

Les actions expérimentales menées en 2016 et 2017 ont été jugées concluantes par les différents partenaires et sont encore renforcées pour l'année 2018. Elles ont également permis de réfléchir à une vraie restructuration du fonctionnement de l'Ecole des Sports autour d'objectifs redéfinis et d'engager une formation des équipes pour répondre aux nouveaux enjeux.

Ainsi, en 2018, il est proposé que le projet de l'Ecole des Sports se structure autour de trois grands objectifs, déclinant une prise en charge éducative des jeunes différenciée en fonction des tranches d'âges.

1. Faire découvrir de manière éducative les activités physiques et sportives aux jeunes de 6 à 11 ans des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.

Le volet éducatif de l'intervention des éducateurs(trices) sportifs(ves) de l'Ecole des Sports est désormais mieux formalisé et partagé autour de 15 objectifs éducatifs (respecter des règles de vie collective, être capable de se concentrer, s'exprimer clairement pour se faire comprendre, facilité à rentrer en relation avec les autres, etc.) permettant de mesurer l'évolution de chaque jeune à travers une fiche de suivi.

Par ailleurs, l'organisation de stages sportifs, nouvelle modalité d'intervention, sera pérennisée pendant les vacances et, dès que possible, en dehors des vacances. Ces stages se feront en lien avec les clubs messins.

Enfin, une meilleure implication des parents dans la vie de l'Ecole des Sports sera recherchée afin que ceux-ci comprennent mieux le sens ce dispositif municipal et l'apport d'une pratique régulière pour leurs enfants.

2. Favoriser l'engagement et la responsabilisation des adolescents de 12 à 16 ans à travers des projets sportifs.

L'objectif est que les adolescents(es) soient moins consommateurs(trices) de créneaux sportifs. Le créneau sportif n'est plus une fin en soi mais un moyen pour identifier un collectif capable d'être mis en projet sur une période de 10 mois. Les projets proposés mixent actions de volontariat et sorties de découverte sportive. Ils peuvent aboutir à un séjour. Ces projets peuvent être menés en lien avec des partenaires comme la prévention spécialisée, lorsque cela paraît opportun. La mise en projet des jeunes permettra de travailler non seulement sur l'engagement et sur la responsabilisation mais aussi sur l'autonomie et sur la cohésion de groupe.

3. Favoriser l'insertion sociale et professionnelle par le sport pour les jeunes adultes de 17 à 25 ans.

Suite aux actions expérimentales concluantes de 2017, il est proposé d'étendre l'intervention de l'Ecole des Sports aux 17-25 ans. Cependant, cette intervention se fera nécessairement dans le cadre d'un projet plus global d'insertion sociale ou professionnelle en lien avec des partenaires (Mission Locale, prévention spécialisée, CHRS, etc.). En effet, l'activité physique et sportive peut constituer un formidable outil d'acquisition de savoir-être, savoir-faire et compétences professionnelles à condition qu'elle soit pensée dans un cadre partenarial plus global d'insertion. Le projet est formalisé par la signature d'une convention.

Pour mener à bien l'ensemble de ces projets, une nouvelle demande de subvention de 60.000 € a été déposée auprès du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires au titre de l'année 2018.

Enfin, dans un souci de pouvoir à nouveau porter une analyse concrète sur l'action du dispositif, celui-ci sera évalué en début d'année 2019.

Au regard des éléments d'évaluation pour l'exercice 2017, il est proposé au Conseil Municipal de valider les objectifs 2018.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT la volonté de la ville d'animer les quartiers, de réduire les inégalités d'accès aux loisirs et de favoriser l'éducation par le sport,

CONSIDERANT la volonté de la ville de favoriser l'insertion sociale et professionnelle par le sport,

VU la délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2016,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

PREND ACTE du bilan 2017 du projet Contrat de Ville "Ni passifs ni résignés, ensemble dans l'action" de l'Ecole des Sports,

DECIDE :

- **D'ADOPTER** les objectifs 2018-2019 du projet Contrat de Ville de l'Ecole des Sports.
 - **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents et toutes les conventions utiles à la mise en œuvre du projet 2018.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse

Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 43 Absents : 12 Dont excusés : 8

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Bilan 2017 et perspectives 2018 du projet contrat de ville de l'Ecole des Sports 2016-2018

"Ni passifs ni résignés, tous ensemble dans l'action"



1 – Fiche synthétique du bilan 2016-2017 et perspectives 2018

L'Ecole des Sports en 2017 :

- **403 jeunes inscrits** sur 5 quartiers prioritaires, dont **2/3** de garçons environ et **30%** de plus de 13 ans.
- Chez les adolescents, une **répartition homme-femme plus équilibrée** (44% de jeunes femmes).
- Un nombre de jeunes inscrits à peu près **stable depuis 2009**.
- **Plus de 22 %** des jeunes de 6 à 11 ans scolarisés dans un QPV et qui ne fréquentent pas les ateliers périscolaires du soir sont inscrits à l'Ecole des Sports.
- **2 jeunes sur 3 inscrits** à l'Ecole des Sports ne sont par ailleurs pas licenciés dans un club.

Les objectifs du Projet Contrat de Ville 2016-2018		Ce qui a été fait en 2016	Ce qui a été fait en 2017	Ce qu'il reste à faire en 2018...
Enrichir l'offre ludique et sportive des QPV	Ouvrir un secteur EDS sur Hauts-de-Vallières	Tentative échouée en 2016 malgré une expérimentation positive	Obtention de deux créneaux hebdomadaires par tranche d'âge 6-12 ans et 13-16 ans) permettant d'ouvrir une Ecole des Sports dès la rentrée 2017	Pérennisation de la présence sur le secteur = travail sur la régularité des jeunes aux séances
	Diversifier les pratiques sportives	=> accueil d'un BPJEPS pour initiation aux sports américains => travail avec les clubs (street golf, hockey sur glace, foot free style) pour mise en place de cycle => animations ponctuelles : escalade, pétanque	=> formation des éducateurs de l'Ecole des Sports : Tchoukball, Kinball, floorball, escalade => Projets avec des clubs : Triathlon citoyen, stage de sports de combat et des arts martiaux	=> organisation de stages sportifs en lien avec les clubs à chaque vacance => réflexion sur la programmation de l'Ecole des Sports de vacance à vacance (pour les 9-12 ans)

Favoriser l'accès aux pratiques sportives à tous les publics	Proposer des actions spécifiques pour les ados	=>réflexion autour des activités pour mobiliser les adolescents de Bellecroix (Foot Free Style) =>Accompagnement d'un groupe d'adolescents du Sablon Nord avec mise en place d'un week-end sports de pleine nature au lac de Pierre Percée	=> Accompagnement d'un groupe de 15 adolescents du Sablon Sud en lien avec le CMSEA (chantiers jeunes, actions de préparation, séjour en Ardèche => Projet Allez les Filles sur les secteurs de Bellecroix et de la Patrotte pour inscrire les jeunes filles dans une pratique sportive durable. Programmation réfléchie en lien avec les jeunes filles	=>Poursuite de l'accompagnement auprès des mêmes jeunes avec des chantiers jeunes et un séjour de découverte du ski =>Projet de séjour en été avec d'autres jeunes adolescents du Sablon =>Poursuite du Projet Allez les Filles =>Favoriser la responsabilisation et l'engagement des ados en réfléchissant à des conditions d'accès aux créneaux sportifs dans les gymnases =>Proposer aux adolescents les plus réguliers et les plus assidus de s'inscrire dans un projet à l'année
	Développer la pratique féminine	=>projet féminin inter-secteurs de hand en prévision du Mondial	=>projet Allez les Filles sur la Patrotte et sur Bellecroix (ouverture d'un créneau filles sur Bellecroix) =>projet de remise en forme, en lien avec l'APSIS, sur la Grange-aux-Bois	=>intégrer le Sablon au projet Allez les Filles =>préparer et organiser un séjour sportif pour les filles du projet Allez les Filles =>représenter le rôle de chacun des partenaires dans le cadre d'Allez les Filles
	Sensibiliser aux pratiques handisports et ouvrir aux publics porteurs d'un handicap	=>formation d'une journée des éducateurs sur les pratiques handisports et programmation sur l'Animation Estivale =>accompagnement de PMR par les jeunes de l'Ecole des Sports pour les courses Haganis du Marathon	=>séance de sensibilisation aux handicaps visuels proposée par l'association des chiens guides d'aveugle pour les jeunes de l'EDS	=> Programmation de séances de découverte des sports adaptés sur chacun des secteurs
	Pallier à des déséquilibres dans l'apprentissage de la natation	Projet "J'apprends à nager"	Poursuite du projet "J'apprends à nager" Intégration de nouveaux jeunes Création de trois groupes de niveau	Poursuite de j'apprends à nager : sortie du dispositif des jeunes ayant réussi le test du Sauv'nage Intégration de nouveaux jeunes

Favoriser l'expression des jeunes et développement la citoyenneté	S'associer à l'organisation de rencontres de jeunes dans le quartier	=>participation des jeunes de l'Ecole des Sports à une réunion de restitution des résultats de l'enquête menée sur les jeunes des QPV	=>RAS	=>participation de l'Ecole des Sports à des temps de rencontre de la Jeunesse
	Créer un comité des jeunes	=>tentative échouée	=> RAS	=>création à réfléchir en lien avec le conseil local de la Jeunesse
	Permettre l'engagement des jeunes autour du Téléthon, fêtes de quartier, autres actions	=>En vue de récolter des fonds pour l'AFM Téléthon, organisation d'un défiton grand public par les jeunes de l'EDS ainsi qu'un tournoi inter-quartiers avec CMSEA	=>mobilisation des jeunes de l'EDS pour l'association de "l'Alu du cœur" qui vise à financer des chiens guides d'aveugle =>participation de 60 jeunes de l'Ecole des Sports au tournoi sportif organisé par l'Ecole des Sports dans le cadre du Téléthon =>mobilisation de certains jeunes du Sablon sur l'organisation et la préparation de la fête de quartier	=>La participation au téléthon devient l'un des critères de participation aux créneaux sportifs hebdomadaires => plus de projets sportifs organisés sans un engagement préalable sur des actions de volontariat ou autres chantiers jeunes
	Prendre part aux échanges transfrontaliers	=>participation aux deux journées de jumelage sportif à Trèves =>participation de 16 adolescents de l'EDS à l'Eurocamp à Trèves	=>accueil des deux journées de jumelage à Metz =>participation à l'Eurocamp 2017	=>participation aux deux journées de jumelage avec préparation préalable sur l'année
	Former les jeunes aux gestes de premiers secours		60 jeunes de l'Ecole des Sports ont été formés par le SDIS de Saint-Julien les Metz aux gestes de premiers secours	Cette opération sera reconduite en 2018. Une réflexion doit également être menée pour faire passer le PSC1 aux jeunes adolescents les plus réguliers
Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie	Intensifier les liens avec les clubs de prévention et les missions locales	=>convention partenariale signées avec la Mission locale pour une séance hebdomadaire d'APS par semaine	=> Intervention de l'Ecole des Sports dans le cadre de la Garantie Jeunes (convention partenariale avec la Mission Locale du Pays Messin) : 2 séances hebdomadaires =>Convention partenariale avec le CMSEA dans le cadre du dispositif Rebonds pour les jeunes en situation de décrochage scolaire =>projet Allez les Filles avec l'APSIS =>camp sportif en Ardèche avec le CMSEA =>projet de remise en forme avec APSIS sur la Grange-aux-Bois	=> poursuite des projets en commun
	Accueillir des	=>accueil d'un volontaire en	=>accueil de 3 stagiaires	=>poursuite des

	jeunes en service civique	service civique =>accueil d'un stagiaire BPJEPS -accueil de jeunes de l'EDS pour leur stage d'observation de 3 ^{ème} =>accueil d'une jeune de l'IRTS de Lorraine	BPJEPS => pas d'accueil de service civique en 2017	accueils de stagiaires BPJEPS => pas d'accueil de volontaires en service civique
--	---------------------------	--	---	---

Se réapproprier l'espace public	Développer les animations "hors les murs"	=>initiation au street golf dans les quartiers =>animations sportives extérieures pendant les fêtes de quartiers	=>choix d'activités permettant une pratique extérieure (Triathlon citoyens)	=> séances mises en place en extérieur à partir du mois d'avril
	Participer aux animations et événements pilotés par les services et les partenaires	=> participation aux fêtes de quartier de Bellecroix, de la Patrotte, de Sablon et de la Grange-aux-Bois =>participation à la fête des cultures de la Patrotte ; =>participation à l'organisation de mini-olympiades organisées par l'AFEV sur la Patrotte => participation à la semaine de prévention organisée par le centre social de Bellecroix =>participation à la journée du sport scolaire au collège Rabelais du Sablon	=> Participation aux fêtes de quartiers =>participation aux événements initiés par les partenaires (prox'aventure des Hauts-de-Vallières, fête du sport organisé par le CDOS, semaine de la prévention sur Bellecroix, journée du sport scolaire sur Sablon, etc.) ou par les services (Metz Plage, Animation Estivale, Entr'act).	=> Idem
	Initier et piloter des nouveaux événements de quartier	=>mise en place d'un jeu de piste sur la thématique Européenne en lien avec les Eclaireurs et Eclaireuses de France participation de 15 structures et plus de 120 jeunes	=> RAS	=> Mise en place d'une journée de la forme dans les quartiers
Renforcer le rôle d'acteur de quartier	Rencontrer l'ensemble des acteurs	=>rencontre de l'ensemble des acteurs des quartiers =>co-construction de plannings =>intervention dans les classes de l'école Jean Moulin et Colucci => participation à des animations scolaires	=>poursuite des échanges avec les acteurs et surtout mise en place de projets en commun	=>poursuite des échanges avec les acteurs et surtout mise en place de projets en commun => Les écoles sont un relais d'information systématiques
	Participer aux rencontres inter-acteurs et autres initiatives	=>participation systématique aux réunions inter-acteurs	=> participation aux rencontres inter-acteurs	=> participation aux rencontres inter-acteurs et cellule de coordination opérationnelle
Contribuer à la formation des personnels de l'Ecole des Sports	Formation autour du lien entre sport et problématiques sociales	=>pas effectuée en 2016	=>accompagnement par FFSE sur l'acquisition de savoir-faire et savoir-être par le pratique sportive =>2 séances de 2 h sont organisées 2017 sur les freins à la pratique féminine =>sport et santé :	=>2 formations CNFPT : les politiques d'insertion par le sport et l'animation des APS dans les Quartiers Politique de la Ville

			formation des éducateurs au diagnoform visant à évaluer la forme physique des jeunes	
	Multiplier les occasions d'échanges avec les professionnels	=>journée d'échanges avec la Ville de Calais, en lien avec l'Agence de l'Education par le sport et d'autres collectivités sur l'éducation par le sport =>participation du responsable de l'EDS à un séminaire Sport et Politique de la Ville en décembre dernier et à un séminaire sur les projets d'éducation et d'insertion par le sport organisé par l'APELS	=> formation avec la Fédération Française du Sport en Entreprise (FFSE)	=>Journée d'échanges d'expériences avec des professionnels d'autres collectivités (idem 2016)
Accroître les données statistiques sur l'Ecole des Sports		=>mise en place d'un outil statistique permettant de mesurer la régularité des jeunes à l'EDS	=>amélioration de l'outil pour extraire le nombre moyen de jeunes aux séances par catégories d'âge et par quartier ainsi que pour faire un zoom particulier sur les vacances =>mesure d'une évolution dans les chiffres par rapport à 2016	=>amélioration de l'outil pour connaître la régularité des jeunes nombre de jeunes venus au moins une fois par semaine, nombre de jeunes venus moins de 10 fois dans l'année)

2 - Le projet contrat de ville 2016-2018 de l'Ecole des Sports

En 2015, un rapport commandité par le service Politique de la Ville de la mairie de Metz intitulé "*Adolescents et jeunes adultes des quartiers prioritaires*" met en avant l'Ecole des Sports. L'une des plus-values repérée est que les éducateurs sportifs sont des acteurs inscrits durablement dans les quartiers.

Ce rapport constituera pour trois services de la Ville - Politique de la ville, jeunesse et pratique sportive - une opportunité pour co-construire le projet contrat de ville de l'Ecole des Sports 2016-2018.

Ce projet permettra d'obtenir des financements extérieurs, notamment du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires.

Le projet contrat de ville de l'Ecole des Sports, c'est la volonté :

- d'enrichir l'animation sportive de proximité (**1^{er} volet**), en diversifiant encore l'offre sportive et ludique dans les

Quartiers Politique de la Ville et en favorisant l'accès aux pratiques sportives à tous les publics, notamment pour les publics les moins captifs (les adolescents et les jeunes femmes) ;

- de tendre vers des projets d'éducation par le sport (**2nd volet**), en travaillant plus en lien avec les partenaires socioéducatifs afin de mieux repérer les publics prioritaires et leurs problématiques individuelles (absence de confiance en soi, image corporelle dégradée, absence de liens sociaux, apprentissage du respect de la consigne et de la règle), en engageant une réflexion sur le contenu des séances et sur le type de projet sportif permettant d'y répondre ;

- de développer la citoyenneté et l'engagement des jeunes (**3^{ème} volet**), en permettant aux jeunes de participer à des actions caritatives et de biens communs.



3 – Le bilan financier 2017 de l'Ecole des Sports

Le budget 2017 de l'Ecole des Sports s'élève à 308 000 € essentiellement abondé de la manière suivante :

- 218 242,87 € du service de la Jeunesse de la Ville de Metz ;

- 25 000 € du service de la Politique de la Ville ;
- 65 000 € du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires ;
- 2 500 € du CNDS.

Environ 22 743 € ont été dépensés pour mener à bien nos différents projets sur l'année 2017. Les dépenses sont réparties entre l'achat de prestations de services (travail avec les clubs), de matériels, des frais de transports ou encore des frais liés à la communication.

Vous trouverez ci-après le bilan budgétaire de l'Ecole des Sports sur l'exercice 2017.

Bilan budgétaire Ecole des Sports - Exercice 2017		
CHARGES	PRODUITS	
CHARGES DIRECTES	310 742,87	RESSOURCES DIRECTES
60 - Achats	6 233	70 - ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services
60632 Fourniture petits équipements sportifs	5 251,14	74 - subventions d'exploitation
60623 Alimentation	602,57	Ministère(s)
6064	214,22	
60628	165,23	
61 - Services extérieurs	9 494	Subvention Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET)
611 Prestations de services	1 830,90	65 000
6135	96,00	Subvention CNDS j'apprends à nager
6184	2 395,00	2 500
6188	5 172,39	
62 - Autres services extérieurs	5 062	Régions(s)
6238	1 453	0
6247 Transports collectifs	3 609,66	Département(s)
21 Immobilisations corporelles	1952,96	0
2188	1952,96	Intercommunalité(s)
63 - Impôts et taxes	0	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	
Autres impôts et taxes	0	
64 - charges de personnel	288 000	
Rémunération des personnels (7 éducateurs + 1 responsable)	200 000	
Charges sociales	88 000	
Autres charges de personnel	0	Commune(s)
65 - autre charge de gestion courante	0	243 242,87
6574 subvention fonctionnement aux associations		Ville de Metz Jeunesse
		218 242,87
66 - charges financières	0	Ville de Metz Politique de la Ville
Charges fixes de fonctionnement	0	25 000
Frais financiers	0	
Autres charges indirectes	0	
		Organisme(s) sociaux
		Fonds européens
		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)
		Subventions autres établissements publics
		Aides privées
		75 - autres produits de gestion courante
		Cotisations, dons manuels ou legs
		Autres produits de gestion courante
		76 - produits financiers
		77 - produits exceptionnels
		78 - reprise sur amortissements et provisions
		Total des produits
		310 742,87
Total des charges (mandatées) hors personnels	22 742,87	87 - contributions volontaires en nature
Total des charges	310 742,87	870 - bénévolat
86 - emploi des contributions volontaires en nature	0	871 - prestations en nature
860 - secours en nature	0	875 - dons en nature
861 - mise à disposition gratuite de biens et services	0	
862 - prestations	0	
864 - personnel bénévole	0	
TOTAL	310 742,87	TOTAL
		310 742,87

4 – Le bilan quantitatif 2017 du projet contrat de Ville de l'Ecole des Sports

⇒ Les créneaux mis à disposition des jeunes en 2017

Chaque classe d'âge dispose de 2 à 3 créneaux par semaine, décomposés de la manière suivante :

Sur Sablon Sud

- 2 créneaux hebdomadaires 6-8 ans ;
- 2 créneaux hebdomadaires 9-12 ans;
- 2 créneaux hebdomadaires plus de 13 ans;
- 1 créneau dédié filles 12-16 ans.

Sur Sablon Nord

- 2 créneaux 6-8 ans ;
- 2 créneaux 9-12 ans;
- 3 créneaux 13-16 ans, dont un créneau dédié aux filles.

Sur Patrotte

- 2 créneaux 6-8 ans ;
- 2 créneaux 9-12 ans ;
- 3 créneaux plus de 13 ans dont 1 créneau dédié filles plus de 12 ans ;
- 1 créneau plus de 16 ans.

Sur Bellecroix

- 3 créneaux 6-8 ans ;
- 3 créneaux 9-12 ans ;
- 2 créneaux plus de 13 ans dont 1 créneau dédié aux filles.

Sur Hauts-de-Vallières

- 2 créneaux 6-12 ans ;
- 2 créneaux 13-16 ans.



⇒ Les chiffres clés depuis la rentrée de septembre 2017

Il convient de retenir les éléments suivants :

- Le **nombre de jeunes inscrits** à l'Ecole des Sports est à **peu près stable depuis 2009 (environ 400 jeunes)** ;

	2009	2010	2011	2012	2013	2016	2017
Nombre d'inscriptions Ecole des Sports	405	364	400	392	490	443	403

En 2017, ils se répartissent de la manière suivante par catégorie d'âge et par quartier :

Nombre d'inscriptions Ecole des Sports Mis à jour Mars 2017	6-8 ans	9-12 ans	13-16 ans	TOTAL
Patrotte	13	33	32	78
Sablon – Hannoncelles	25	22	4	51
Sablon Malraux	30	52	45	127
Hauts-de- Vallières	6	28	7	41
Bellecroix	30	45	31	106
TOTAL	104	180	119	403

- Environ **2 jeunes sur 3** inscrits à l'Ecole des Sports sont **des garçons**. Par contre, pour les plus de 12 ans, la répartition jeune homme-jeune femme est plus équilibrée (44% des plus de 12 ans de l'Ecole des Sports sont des jeunes femmes). La mise en place des créneaux dédiés en est sans aucun doute une explication ;

Nombre d'inscriptions Ecole des Sports Mis à jour Mars 2017	Filles	Garçons	TOTAL
Patrotte	36	42	78
Sablon – Hannoncelles	20	31	51
Sablon Malraux	46	81	127
Hauts-de-Vallières	3	37	41
Bellecroix	39	67	106
TOTAL	145	258	403

-Au niveau des 6-11 ans, l'Ecole des Sports s'adresse aux 1 280 jeunes scolarisés dans une école située sur un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (hors quartier de Borny) qui ne fréquentent pas les ateliers périscolaires du soir. Dans les quartiers, ces jeunes représentent plus de 85% des jeunes scolarisés. **Or 284 d'entre eux sont inscrits à l'Ecole des Sports, ce qui représente plus de 22%.**

QUARTIERS	Groupement sur Lieu de l'inscription scolaire	Nombre d'élèves	Inscrits au Péri soir	Non-inscrits au péri-scolaire	% inscrits périscolaire / nombre élèves	Nombre de jeunes 6/11 ans Ecole des Sports	% jeunes inscrits EDS / non-inscrits au périscolaire
SABLON NORD	Lieu de l'inscription : Elementaire Auguste Prost	252	72	180	28,60%	47	15%
	Lieu de l'inscription : Elementaire Graouilly	218	84	134	38,50%		
SABLON SUD	Lieu de l'inscription : Elementaire La Seille	324	45	279	14%	82	29%
BELLECROIX	Lieu de l'inscription : Elementaire Emilie du Châtelet	204	28	176	14%	75	23,00%
	Lieu de l'inscription : Elementaire Jean Monnet	165	20	145	12%		
HAUTS-DE-VALLIERES	Lieu de l'inscription : Elementaire Hauts de Vallières	185	24	161	13%	34	21%
PATROTTE	Lieu de l'inscription : Elementaire Jean Moulin	231	25	206	11%	46	22%
	TOTAL	1 579	299	1 280	19% au périscolaire	284	22%

- Plus de **2 jeunes sur 3** inscrits à l'Ecole des sports ne sont par ailleurs **pas licenciés dans un club**. Cette part de non-licenciés est encore plus conséquente chez les adolescents (plus de 12 ans). Des différences sont à noter entre les quartiers. Sur la Patrotte et sur le Sablon, la part des non-licenciés est encore plus importante (presque 78%). A Bellecroix, presque 40% des jeunes sont par ailleurs licenciés dans un club. La présence du CO de Bellecroix en est sans doute une explication. A noter le nombre important de jeunes licenciés sur les Hauts-de-Vallières qui sont, par ailleurs, inscrits à l'Ecole des Sports. .

.

Des perspectives intéressantes au regard des chiffres

- Le dispositif continue d'être attractif malgré des différences importantes entre les quartiers. Il attire des publics qui ne sont ni inscrits en club (2 jeunes sur 3) ni inscrits dans d'autres dispositifs de droit commun.

- L'attractivité naturelle du sport chez le public adolescent semble toute relative et dépend des quartiers. Effectivement, sur certains secteurs, notamment sur Bellecroix et sur les Hauts-de-Vallières, nous rencontrons les mêmes difficultés de mobilisation de ce public que les autres acteurs. Pour autant, sur l'ensemble des quartiers prioritaires, nous bénéficions **d'un nombre important d'adolescents qui viennent à la carte pour lequel, pour partie d'entre eux, l'enjeu sera sans doute de travailler sur la régularité des présences** pour pouvoir leur proposer un projet sportif à l'année.

- Le public féminin doit continuer de faire l'objet d'une attention particulière sur l'ensemble des secteurs. La répartition équilibrée que nous avons obtenue à partir de 12 ans est à attribuer à la création de nos créneaux dédiés qui permettent aux jeunes femmes de réfléchir à leur propre programmation en lien avec les éducateurs.

5 – Le bilan qualitatif 2017 du projet contrat de ville de l'Ecole des Sports

Nous vous proposons ci-après de reprendre l'ensemble des objectifs fixés et de vous présenter :

- ce qui a été fait pour tendre vers l'objectif en 2017 ;
- ce qu'il reste à faire en 2018.

5.1 ENRICHIR L'OFFRE SPORTIVE ET LUDIQUE DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

=> Ouvrir un secteur Ecole des Sports sur les Hauts-de-Vallières

Ce qui a été fait 2017...

Des solutions ont été trouvées en 2017 pour obtenir des créneaux supplémentaires au gymnase situé rue des carrières



sur les Hauts-de-Vallières. Cela a permis d'ouvrir, en septembre dernier, une Ecole des Sports sur ce secteur avec deux créneaux hebdomadaires par classe d'âge (6-12 ans et 13-16 ans). Compte tenu du nombre important de fratries sur ce secteur, le choix a été fait de poursuivre avec la catégorie 6-12 ans plutôt que de prévoir deux séances distinctes pour les 6-8 ans et 9-12 ans.

Des permanences physiques d'information et d'inscription ont été effectuées sur l'école de Vallières. De même, l'éducateur référent de secteur a systématiquement assisté aux récréations du collège Jules Lagneau sur une semaine afin d'informer sur cette ouverture. A l'heure d'aujourd'hui, 41 jeunes sont inscrits à l'Ecole des Sports sur les Hauts-de-Vallières.

Ce qu'il reste à faire en 2018...

Des efforts doivent être poursuivis pour mobiliser le public et le faire venir régulièrement aux séances. Une présence régulière dans l'école et sur le quartier doit être réalisée.

Le secteur doit être pérennisé par une présence continue et sur le long terme, les adolescents de l'Ecole des Sports étant généralement des jeunes qui étaient d'ores et déjà inscrits à l'Ecole des Sports lorsqu'ils étaient plus petits.

=> Diversifier les pratiques sportives, en proposant à la fois de nouvelles disciplines dans l'ensemble des quartiers, mais aussi en initiant un projet commun pour tous les quartiers.

Ce qui a été fait en 2017 ...

Les éducateurs de l'Ecole des Sports ont été formés à de nouvelles disciplines permettant de diversifier la palette des activités proposées aux jeunes :

- formation au tchoukball le 26 avril 2017 ;
- formation aux nouveaux sports de balle, en avril 2017 ;
- formation au floorball le 18 mai 2017 ;
- formation au kinball le 23 mai 2017.

Ces formations ont permis, à plusieurs reprises, de proposer des cycles de découverte aux plus jeunes, tant sur les temps extra-scolaires pendant l'année, que sur le temps des Animations Estivales.

Pendant les vacances scolaires, l'Ecole des Sports a organisé de nombreux stages, en partenariat avec les clubs, afin qu'ils puissent faire découvrir leurs disciplines respectives :

- Vacances de printemps 2017 : stage de sports de combat et d'arts martiaux avec les clubs de Taekwondo, d'Aikido, de Krav Maga, de Capoeira et de boxe ;
- Vacances de toussaint 2017 : stage en présence des clubs de handball et de Savate (boxe française).

Des sorties à la journée ont également été proposées aux jeunes, en lien avec les clubs d'escalade et d'équitation.

L'Ecole des Sports a répondu, en lien avec Metz Triathlon, à l'appel à projet de la Fédération Française de Triathlon en vue d'initier les jeunes aux trois disciplines sportives du Triathlon (natation, vélo, course à pied). Une première phase de 3 séances de run&bike a eu lieu sur l'ensemble des quartiers. Une quatrième et dernière séance s'est déroulée à la piscine Lothaire permettant de marier les trois disciplines. Cette première phase a concerné entre quinze et vingt jeunes par quartier. Suite à cela, un groupe d'une dizaine de jeunes provenant de l'ensemble des quartiers poursuit l'initiation et se déplace tous les mercredis à la piscine Lothaire pour poursuivre l'apprentissage.



Par ailleurs, la programmation des activités pour les adolescents reste très difficile. Le football continue de constituer la pratique sportive la plus attractive auprès de ce public. Néanmoins, ce temps d'accroche a permis au Sablon de dégager un noyau avec lequel il a été possible de mener un projet sportif à l'année (cf. ci-après).

Les adolescentes semblent, quant à elles, plus ouvertes à la diversification des disciplines street golf, équitation, escalade, randonnées, etc.). Le projet Allez les Filles nous permet de leur offrir une programmation riche et variée.

Ce qu'il nous reste à faire en 2018 ...

L'organisation de stages sportifs pendant les vacances, en partenariat avec les clubs, doit devenir une modalité de travail systématique.

De la même manière, les modalités d'intervention de l'Ecole des Sports seront réaffirmées en fonction des classes d'âge :

- 6-8 ans (CP-CE1-CE2) : éveil sportif à travers des jeux d'opposition, des jeux d'adresse, des jeux collectifs sans contacts et avec contacts, des jeux athlétiques, gymniques ou encore des jeux de raquette.
- 9-11 ans (CM1-CM2) : découverte sportive à travers les différentes disciplines sportives (basket, hand, rugby, tennis, badminton, escalade, athlétisme, etc.)

Pour les 9-11 ans, il sera réfléchi à une programmation de vacances à vacances permettant d'offrir une large palette d'activités physiques et sportives.

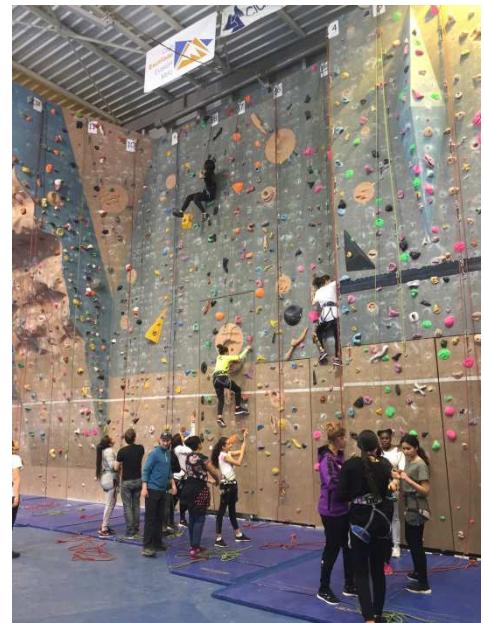
5.2 FAVORISER L'ACCES AUX PRATIQUES SPORTIVES A TOUS LES PUBLICS

=> Proposer des actions spécifiques en direction des adolescents

Ce qui a été fait en 2017 ...

L'Ecole des Sports touche potentiellement beaucoup d'adolescents. Cependant, la difficulté réside dans les retours des fiches d'inscription, dans la régularité de leur présence et dans leurs comportements parfois essentiellement consommateurs de créneaux sportifs.

Pour autant, il a été possible cette année de travailler auprès d'un groupe d'une quinzaine d'adolescents du Sablon autour d'un projet à l'année, menée en lien avec le CMSEA. L'objectif a été de les mobiliser sur 10 mois en réalisant un certain nombre d'actions préalables : mobilisation dans le cadre d'un chantier jeunes avec le Festival Passage, visite de musées, formation aux premiers secours, sorties de préparation sportive. Il a été proposé aux jeunes ayant participé à l'ensemble des actions un séjour sportif d'une semaine de découverte des sports de pleine nature en Ardèche en juillet 2017.



Ce qu'il reste à faire en 2018 ...

Une réflexion est engagée sur les modalités du travail de l'Ecole des Sports auprès du public adolescents. L'objectif est de favoriser l'engagement et la responsabilisation à travers des projets sportifs. Les créneaux sportifs proposés aux adolescents ne sont plus une fin en soi mais un moyen d'y parvenir.

Des conditions d'accès aux créneaux seront réaffirmées : une fiche d'inscription dûment remplie, un certificat médical, une tenue de sport, la ponctualité ainsi qu'un comportement adéquate. Par ailleurs, pour prendre part aux créneaux sportifs, il sera demandé aux adolescents de participer au tournoi sportif organisé dans le cadre du Téléthon tous les mois de décembre.

Enfin, pour les plus de 14 ans les plus assidus et au comportement adéquate, il sera proposé de se mobiliser à l'année, à partir du mois de décembre, sur un projet sportif pouvant donner lieu à un séjour. Dans le cadre de ce projet, des actions de volontariat, des chantiers jeunes ou encore des sorties préalables seront obligatoirement imposés au groupe de jeunes.

Ces règles du travail de l'Ecole des Sports auprès du public adolescents seront réaffirmées à l'équipe ainsi qu'à nos partenaires.

Par ailleurs, le projet à l'année proposé à une quinzaine d'adolescents du Sablon, en partenariat avec le CMSEA, sera poursuivi en 2018 avec la préparation d'un séjour au ski en mars 2018.

=> Développer la pratique féminine

Ce qui a été fait en 2017 ...

En 2015, l'Ecole des Sports a mis en place des créneaux dédiés aux jeunes adolescentes sur les secteurs de la Patrotte et du Sablon Sud.

Ces créneaux dédiés sont la conséquence, soit de l'expression de besoins d'activités particulières, soit d'une certaine culture familiale interdisant la pratique sportive en mixité. Pour autant, si les jeunes femmes le souhaitent, il leur est laissé la possibilité de pratiquer en mixité.

Ces créneaux exclusivement féminins fonctionnent. En moyenne, entre 10 et 15 jeunes femmes assistent à la séance chaque semaine.

En 2017, l'opportunité de créer un créneau féminin sur le secteur de Bellecroix a été étudiée en lien avec le centre social et l'APSIS. Un premier test concluant a eu lieu pendant les vacances d'avril 2017. Cela a ensuite donné lieu à la création d'un créneau hebdomadaire sur le secteur. Les éducateurs de l'APSIS prennent part à ce créneau. Une quinzaine de jeunes filles assistent très régulièrement au créneau hebdomadaire sur le secteur de Bellecroix.

Un projet Allez les Filles est mené sur les secteurs de la Patrotte et de Bellecroix, permettant aux jeunes filles de réfléchir à la programmation de leurs activités et de bénéficier de sorties sportives, moyennant de s'engager autour d'une action caritative à travers l'association "L'alu du cœur".

Sur la Grange-aux-Bois, un projet de remise en forme a été proposé auprès d'un groupe d'adolescentes. Ce projet est co-piloté avec l'APSIS. Les jeunes femmes ont participé depuis mars 2017 à l'Anneau de Metz à des séances construites autour d'ateliers de course à pied et de séances de fitness.



Ce qu'il reste à faire en 2018 ...

Seul le secteur du Sablon-Nord ne bénéficie pas d'un créneau dédié aux jeunes adolescentes. L'opportunité de la création de ce créneau sera étudiée, si les jeunes femmes ne pratiquent pas en mixité.



L'Ecole des Sports continuera également les partenariats avec les centres sociaux et les clubs de prévention afin de repérer les jeunes filles les plus éloignées de la pratique sportive et afin de les intégrer au projet Allez les Filles.

Les rôles de chacun des partenaires (APSIS, centre social et école des sports) devront également être mieux définis, notamment dans les actions à mener (le volet sportif pour l'Ecole des Sports, le volet engagement et caritatif pour les partenaires).

=> Mettre en œuvre des cycles de travail ouverts aux publics porteurs de handicaps et sensibiliser aux pratiques handisports

Ce qui a été fait en 2017

En 2016, après une formation d'une journée animée par le comité handisports, l'Ecole des Sports a proposé sur le temps de l'animation estivale, 5 séances de 2 h de sensibilisation aux handicaps dans la pratique sportive. Ces animations n'ont pas fonctionné. Elles n'ont donc pas été reprogrammées pour l'édition 2017.

Dans le cadre de la mobilisation de nos jeunes à la collecte d'aluminium pour l'association L'Alu du Cœur, il a été proposé à un groupe d'adolescents une séance de sensibilisation aux handicaps visuels, proposée par l'association des chiens guides d'aveugle.

Ce qu'il reste à faire en 2018

L'Ecole des Sports pourra renouveler sur chacun de ses secteurs une action de sensibilisation aux handicaps dans la pratique sportive. Cette action sera sans doute plus adaptée que dans le cadre de l'animation estivale.

=> Pallier à des déséquilibres dans l'apprentissage de la natation

Ce qui a été fait en 2017

Il existe des déséquilibres importants dans l'apprentissage de la natation pour les jeunes des quartiers prioritaires. Beaucoup de jeunes de 9-12 ans n'ont pas les compétences de base au test du Sauv'nage et rentrent au collège sans savoir nager. Ce déséquilibre est encore plus important sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Parce qu'elle intervient principalement dans ces secteurs, l'Ecole des Sports a fait le choix de contribuer à pallier



à ce déséquilibre depuis 2016. En 2017, cette action se poursuit et a permis à 25 jeunes de bénéficier d'une séance de natation hebdomadaire le samedi matin.

Ce qu'il reste à faire en 2018

L'action se poursuit en 2018. Certains jeunes sortiront du dispositif à la suite de leur réussite aux tests du Sauv'nage. D'autres intégreront le dispositif.

5.3 FAVORISER L'EXPRESSION DES JEUNES ET DEVELOPPER LA CITOYENNETE ET L'ENGAGEMENT

=> S'associer à l'organisation de rencontres de jeunes dans le quartier :

Ce qui a été fait ...

L'Ecole des Sports n'a pas été associée en 2017 à des temps d'échange avec la jeunesse.



Ce qu'il reste à faire ...

Des temps d'échange moins formalisés et plus adaptés au dialogue avec la jeunesse restent sans doute à créer et à inventer dans les quartiers. Si ces temps conviviaux avec la jeunesse devaient voir le jour, l'Ecole des Sports pourrait y prendre part de manière ponctuelle.

=> Créer un comité de jeunes, organe de consultation et de proposition d'actions

Ce qui a été fait en 2017

L'Ecole des Sports n'est, pour l'heure, pas assez outillée, pour créer un organe de consultation de la jeunesse, au risque de créer un outil trop formel et donc une coquille vide.

Ce qu'il reste à faire en 2018

La création du comité des jeunes pourrait être une émanation du conseil local de la jeunesse qui doit voir le jour au service Jeunesse en 2018.

=> Permettre l'action des jeunes autour du Téléthon, des fêtes de quartier et autres

Ce qui a été fait en 2017

Dans le cadre du Téléthon, l'Ecole des Sports a organisé, en partenariat avec le CMSEA, un tournoi sportif pour les jeunes de 9 ans et plus. Une soixantaine de jeunes de l'ensemble des secteurs ont participé à ce tournoi.

L'Ecole des Sports participe également aux fêtes de quartier. Au Sablon, certains jeunes ont aidé à l'organisation de la fête de quartier organisée en juillet dernier. Ce n'est pas le cas sur Bellecroix et sur la Patrotte.

Ce qu'il reste à faire en 2018

Les notions d'engagement et de responsabilisation seront au cœur de notre action auprès des adolescents. La participation au tournoi sportif organisé dans le cadre du Téléthon sera une condition nécessaire à la fréquentation des créneaux sportifs hebdomadaires pour les adolescents.

Plus généralement, il n'y aura pas de projets sportifs proposés aux adolescents sans un engagement sur des actions de volontariats ou sur d'autres chantiers jeunes.

=> Prendre part aux échanges transfrontaliers afin de développer la citoyenneté européenne

Ce qui a été fait en 2017

L'Ecole des Sports a organisé en 2017 les deux journées de jumelage sportif. Ces journées ont rassemblé une centaine de jeunes de quatre nationalités différentes. Tournées autour de la natation et de l'athlétisme, ces journées ont également été l'occasion pour les jeunes de découvrir la ville de Metz.

L'Ecole des Sports a également participé en juillet 2017 à un séjour sportif d'une semaine à Trèves. 15 adolescents des secteurs des Hauts-de-Vallières et de la Patrotte ont pris part au voyage. Cela a permis la rencontre des jeunes de nationalités différentes : japonais, polonais, allemands, néerlandais, etc.



Ce qu'il reste à faire en 2018

L'Ecole des Sports continuera de participer au jumelage sportif. Le déplacement est prévu au Luxembourg les 21 mars et 6 juin 2018.

Dans ce cadre-là, une préparation particulière est mise en place sur l'année. Les jeunes du projet j'apprends à nager participeront à la journée de jumelage consacrée à la natation. Des stages d'athlétisme, mis en place en partenariat avec le club A2M, pendant les petites vacances scolaires devraient permettre aux jeunes de l'Ecole des Sports de se préparer pour la seconde journée de jumelage sportif. Les plus assidus et les plus méritants prendront part à cette journée de jumelage.

Par contre, le choix a été fait de ne pas participer à l'édition 2018 de l'Eurocamp.

=> Former les jeunes aux gestes de premiers secours

Ce qui a été fait en 2017

60 jeunes de 9 à 12 ans de l'ensemble des secteurs de l'Ecole des Sports ont été formés aux gestes de premiers secours au SDIS de Saint-Julien-les-Metz.



Ce qu'il reste à faire en 2018

Cette opération sera reconduite en 2018. Une réflexion est également en cours pour faire passer le PSC1 aux jeunes adolescents de l'Ecole des Sports les plus réguliers.

5.4 ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR PARCOURS DE VIE

=> Accueillir des jeunes en service civique

Ce qui a été fait en 2017

Pour l'année 2017, le choix a été fait de ne pas reconduire de mission de volontariat en service civique à l'Ecole des Sports, ce type d'accueil demandant un temps de prise en charge et de suivi trop conséquent.

Cependant, nous avons accueilli trois stagiaires BPJEPS Activité Physique pour Tous qui ont tous obtenu leur diplôme à la fin de leur stage.

Ce qu'il reste à faire en 2018

L'accueil de stagiaires BPJEPS devrait se poursuivre en 2018. L'accueil d'un autre type de stagiaires, issus d'une licence professionnelle sport et inadaptation sociale, pourrait également être envisagé.

=> Intensifier les liens avec les clubs de prévention et les missions locales

Ce qui a été fait ...

Après une année de convention avec la Mission Locale du Pays Messin, le partenariat se poursuit en réorientant l'action vers le dispositif Garantie Jeunes. L'Ecole des Sports propose depuis septembre

2017 deux créneaux hebdomadaires aux jeunes de la Mission Locale, dans le cadre du dispositif Garantie Jeunes.

Ces créneaux permettent de compléter le diagnostic individuel de chaque jeune autour de savoir-être et savoir-faire repérés importants en matière d'insertion professionnelle. Cela part du constat que les jeunes se dévoilent parfois plus dans une séance d'activités physiques et sportives que dans le cadre d'un rendez-vous individuel.

Par ailleurs, une convention a été signée avec le CMSEA dans le cadre de l'accueil des jeunes en situation de décrochage scolaire du dispositif Rebonds. En lien avec les éducateurs spécialisés, le choix a été fait de travailler par les activités physiques et sportifs sur certains savoir-faire et savoir-être. Les jeunes ont une séance hebdomadaire d'activités physiques et sportives. Un diagnostic du jeune à l'entrée est fait et sa progression est mesurée avant chaque vacance scolaire à travers les objectifs préalablement fixés.

L'année 2017 a par ailleurs fait l'objet de plusieurs projets communs avec les clubs de prévention (APSID et CMSEA):

- projet "Allez les filles" sur la Patrotte et Bellecroix copiloté par l'APSID et l'Ecole des Sports ;
- projet de remise en forme d'un groupe d'adolescentes sur la Grange-aux-Bois, copiloté par l'APSID et l'école des sports ;
- projet sports de pleine nature (avec séjour sportif) au Sablon, copiloté par l'Ecole des Sports et le CMSEA.

C'est véritablement à travers des projets communs que les clubs de prévention et l'Ecole des Sports ont intensifié les échanges d'information sur les jeunes et sur la programmation respective des entités.

Ce qu'il reste à faire ...

Un bilan des actions partenariales engagées avec la Mission Locale (Garantie Jeunes) et le CMSEA (Rebonds) sera effectué en juin 2018.

Le projet Sports de pleine nature mené avec les jeunes du Sablon se poursuivra avec les mêmes jeunes autour de l'organisation d'un séjour au ski pendant les vacances d'hiver 2018. Un camp sportif en été 2018 sera ensuite proposé à d'autres jeunes adolescents du Sablon.

Le projet Allez les Filles se poursuit également en 2018.

5.5 SE REAPPROPRIER L'ESPACE PUBLIC

=> Développer les animations "hors les murs"

Ce qui a été fait en 2017

Les éducateurs de l'Ecole des Sports restent encore trop souvent cloisonnés dans les gymnases, en raison de la météo ou par simple habitude.



Ce qu'il reste à faire en 2018

Nous pouvons aller plus loin sur ce sujet qui reste sensiblement à développer. Dès le mois d'avril 2018, il sera proposé aux éducateurs de systématiquement se poser la question d'une animation en dehors du gymnase.

=> Participer aux animations et évènements pilotés par les services et les partenaires

Ce qui a été fait ...

L'Ecole des Sports prend part à l'organisation des fêtes de quartier. Notre mobilisation a toujours été importante au Sablon et sur Bellecroix. Elle a été renforcée cette année sur la Patrotte avec l'organisation d'un atelier d'évaluation de la forme physique des jeunes (diagnoform)

Dans la mesure où elle amène réellement une plus-value, l'Ecole des Sports participe volontiers à l'un ou l'autre des évènements initiés par nos partenaires dans les quartiers (prox'aventure des Hauts-de-Vallières, fête du sport organisé par le CDOS, semaine de la prévention sur Bellecroix, journée du sport scolaire sur Sablon, etc.) ou par les services (Metz Plage, Animation Estivale, Entr'act).



Ce qu'il reste à faire ...

En multipliant les dialogues et les échanges, les partenaires ont appris à mobiliser l'Ecole des Sports. L'année 2018 aura également son lot de participation. Certains rendez-vous sont d'ailleurs d'ores et déjà pris (Kid athlé en mai 2018, Prox'aventure en juillet 2018, etc.)

=> Initier et piloter des nouveaux événements dans les quartiers mais aussi en dehors des quartiers

Ce qui a été fait ...

L'Ecole des Sports n'a pas initié de nouveaux évènements dans les quartiers en 2017.

Ce qu'il reste à faire en 2018

Par le biais du diagnoform, nous pourrons proposer des événements dans les quartiers du type "journée de la forme" afin de sensibiliser le grand public sur l'intérêt d'une pratique sportive régulière.

5.6 RENFORCER LE ROLE D'ACTEUR DE QUARTIER

=> rencontrer l'ensemble des acteurs des quartiers (centres sociaux, mission locale, prévention spécialisée, centres socioculturels, clubs sportifs)

Ce qui a été fait ...

Comme en 2016, L'Ecole des Sports a multiplié les échanges avec l'ensemble des acteurs de quartier afin de présenter à nouveau l'Ecole des Sports et de mieux expliciter les missions.

Les emplois du temps respectifs ont fait l'objet d'une adaptation plus cohérente sur certains quartiers (intervention après l'aide aux devoirs, etc.).

L'Ecole des Sports a également été présentée dans l'ensemble des écoles des secteurs où il y a encore des possibilités d'accueil. Les éducateurs sportifs sont intervenus dans les classes et un flyer a été laissé pour les parents dans les cahiers de correspondance.

Ce qu'il reste à faire ...

Les échanges avec l'ensemble des acteurs de quartier doivent se poursuivre. Les écoles seront un véritable relais d'information : participation aux réunions de pré-rentrée, distribution de notes d'information dans les carnets de liaison, etc.

=> Participer aux rencontres inter-acteurs, aux groupes de travail et à toutes initiatives des acteurs de quartier

Ce qui a été fait en 2017

L'Ecole des Sports prend systématiquement part aux réunions inter-acteurs organisées par le service de la Politique de la Ville en vue d'échanger sur les actualités du quartier.

Ce qu'il reste à faire en 2018

L'Ecole des Sports continuera bien évidemment à prendre part aux réunions inter-acteurs. L'Ecole des Sports continuera de mener des projets communs avec les acteurs, notamment avec la prévention spécialisée ou encore avec les centres sociaux.

5.7 CONTRIBUER A LA FORMATION DES PERSONNELS DE L'ECOLE DES SPORTS

=> organiser des sessions de formation autour des liens entre le sport et des problématiques sociales

Ce qui a été fait en 2017

La Fédération Française du Sport en Entreprise a accompagné l'Ecole des Sports sur la manière de faire acquérir à des jeunes par la pratique sportive des savoir-être et savoir-faire. Deux formations collectives d'une journée ont eu lieu ainsi qu'un accompagnement individuel de chaque éducateur sportif. Cet accompagnement a eu lieu parallèlement à notre investissement dans le cadre des dispositifs Rebonds et Garantie Jeunes.

Deux interventions de 2 heures de la DDCS de Moselle ont également eu lieu en avril et mai 2017 autour des freins à la pratique sportive féminine dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Sur la thématique du sport santé, les éducateurs ont été formés au diagnoform (www.diagnoform.com) qui constitue un outil d'évaluation tous publics de l'état de forme physique et mental. Cet outil doit permettre de sensibiliser les publics les plus éloignés de la pratique sportive à l'intérêt d'une pratique physique régulière.

Ce qu'il reste à faire en 2018

Deux formations organisées par le CNFPT sont intéressantes pour l'équipe en 2018 :

- Les politiques d'insertion par le sport : connaître les acteurs et les dispositifs ;
- L'animation des APS dans les Quartiers Politique de la Ville.

=> Multiplier les occasions d'échanges avec d'autres professionnels de l'éducation par le sport

Ce qui a été fait ...

Une formation-accompagnement a été mise en place avec une chargée de mission de la Fédération Française du Sport en Entreprise qui, par ailleurs, travaille pour le compte de plusieurs missions locales sur l'acquisition de savoir-être et savoir-faire par la pratique sportive (cf. ci-dessus).

Cette formation a été un bon retour d'expérience pour l'animation des séances d'activité physique et et sportif dans le cadre de la Garantie Jeunes.

Ce qu'il reste à faire ...

Une journée d'échange pourrait être organisée avec d'autres professionnels de collectivités, à l'image de ce qui avait été organisé à Calais en 2016.

5.8 ACCROITRE LES DONNEES ET LES STATISTIQUES SUR LE DISPOSITIF

Ce qui a été fait en 2017

En 2017, l'Ecole des Sports a bénéficié de l'outil mis en place en 2016.



Ce qu'il reste à faire en 2018

L'outil doit être amélioré pour mieux mesurer la régularité des jeunes aux séances :

- Nombre de jeunes venus au moins une fois par semaine ;
- Nombre de jeunes venus moins de 10 fois sur l'année.

ANNEXES

1 - Les missions de l'Ecole des Sports de la Ville de Metz

L'Ecole des Sports est un dispositif municipal depuis 2004. Il s'agit d'une équipe de sept éducateurs sportifs qui proposent, de manière gratuite, aux jeunes de 6 à 16 ans un ensemble d'activités physiques et sportives. Son action prend donc forme sur des secteurs ciblés, essentiellement sur les quartiers prioritaires de Politique de la Ville (cf. carte ci-après).



Elle se distingue sensiblement du fonctionnement d'un club sportif. Elle n'est pas mono-activité et **n'est pas tournée vers la compétition sportive**. A caractère gratuit, elle se tourne principalement **vers les jeunes les plus éloignés de la pratique sportive**.

Ce dispositif ne constitue donc pas une fin en soi. Il se définit à travers **son caractère universel (tous les sports pour tou(te)s et par tou(te)s), sa vocation d'animation des quartiers et ses fonctions éducative et sociale**.

En 2017, l'Ecole des Sports de la Ville de Metz compte **450 jeunes inscrits**, issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Les objectifs suivants sont recherchés :

- Faire découvrir de manière éducative les Activités Physiques et Sportives aux jeunes de 6 à 11 ans des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville :
Pour mémoire, les licenciés sportifs sont six fois moins nombreux dans les Quartiers Politique de la Ville que dans les autres quartiers. Cet écart est encore plus conséquent pour les jeunes femmes. Or entre 66% et 75% des jeunes (en fonction des quartiers prioritaires) qui fréquentent l'Ecole des Sports ne sont pas licenciés par ailleurs (pour autant, cela ne veut pas dire qu'ils ne pratiquent pas de manière libre). Sans ce dispositif, nul doute qu'encore moins de jeunes des quartiers prioritaires pratiqueraient une activité physique et sportive.
- Favoriser l'engagement et la responsabilisation des adolescents (12-16 ans) à travers des projets sportifs ;
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle par le sport pour les jeunes adultes (17-25 ans).

2 - Les modalités et les secteurs d'intervention

L'Ecole des Sports est rattachée au service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante de la Ville de Metz et non pas au service des pratiques sportives du pôle Jeunesse et Sports de la mairie.

Ce rattachement résulte du fait que l'Ecole des Sports est avant tout un outil d'animation des quartiers, plutôt qu'un objet sportif à proprement parler.

L'équipe est composée d'un **responsable** et de **sept éducateurs (trices) sportifs (ves)**.

Les profils variés de l'équipe (âge, sexe, diplôme obtenu, etc.) lui confèrent toute sa richesse, tant sur le plan du pilotage qu'en matière d'animation des séances.



Ils/elles sont, pour l'essentiel, issu(e)s des filières sportive et animation de la fonction publique territoriale.

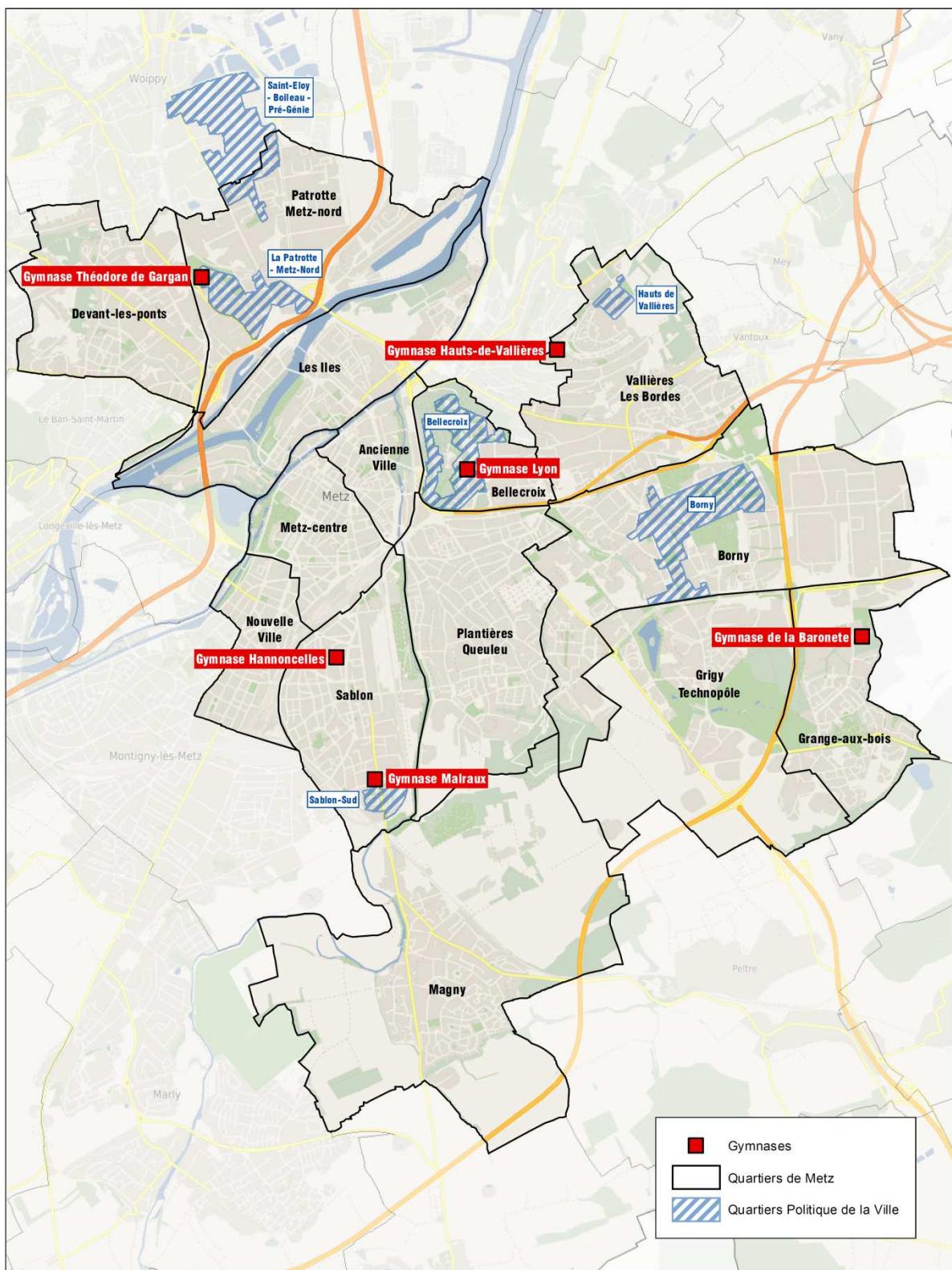
A cette diversité des parcours et des profils s'ajoute une **grande stabilité de l'équipe** en place. Quatre des sept éducateurs sont là depuis 2004. Les deux éducatrices le sont depuis 2008. Cela confère à l'équipe une connaissance approfondie des quartiers, des acteurs et des jeunes. A ce titre, les éducateurs sportifs sont souvent sollicités par les équipes de prévention spécialisée.



Cinq secteurs font, à l'heure actuelle, l'objet d'animations de l'Ecole des Sports : Bellecroix, La Patrotte, Sablon Hannoncelles, Sablon Malraux et Hauts-de-Vallières (cf. carte des secteurs d'intervention ci-après).

Le quartier de Borny, pourtant classé secteur prioritaire, possède une école des sports associative depuis de longue date. Ayant le mérite d'exister depuis longtemps et cherchant à remplir les mêmes fonctions, le choix a été fait de laisser un fonctionnement associatif sur ce secteur.

SECTEURS D'INTERVENTION DE L'ÉCOLE DU SPORT



Chaque éducateur (trice) est responsable de son secteur d'intervention, ce qui lui confère d'être très identifié(e) par les jeunes et connu(e) par leurs parents mais également par les autres acteurs du quartier (centres sociaux, centres socioculturels, prévention spécialisée, mission locale, etc.).

On distingue principalement deux périodes d'intervention : la période scolaire et les vacances.



Sur la période scolaire, les éducateurs (trices) sportif(ve)s interviennent sur le **temps extra-scolaire** de la façon suivante :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h30 à 22h ;
- Le mercredi, à partir de 14 h ;
- Le samedi matin de 9 h à 12 h.

En moyenne, il est proposé deux créneaux hebdomadaires par tranche d'âges.

Les tranches d'âge proposées sont les suivantes : 6-8 ans, 9-12 ans et 13-16 ans. Cependant, cela varie entre les secteurs et en fonction du nombre de jeunes par tranche d'âge. Lorsqu'une classe d'âge est moins représentée, il peut arriver de la fusionner avec la classe d'âge supérieure afin de créer des groupes plus cohérents en termes de pratique.

Par ailleurs, sur certains secteurs, ce sont parfois les grands frères de 11 ou 12 ans qui accompagnent les plus jeunes de 6-8 ans. De fait, il est paru intéressant pour les familles de proposer une classe d'âge de 6-12 ans. Une évolution par petits groupes est alors proposée par l'éducateur.

En outre, l'Ecole des Sports participe depuis deux ans au dispositif Entr'act sur le **temps périscolaire** de la pause méridienne. Cela permet aux éducateurs sportifs de sensibiliser les jeunes à l'existence de l'Ecole des Sports.

Pendant les vacances scolaires, des animations dans les quartiers sur l'ensemble de la journée sont proposées.

Outre les animations sectorielles gérées en propre, l'équipe travaille de concert aussi bien avec les structures de jeunesse qu'avec les clubs sportifs pour certaines activités dites « à risques » (Kayak, Escalade, Natation, etc.) ou pour mener certains projets spécifiques.

Il est à noter que **pour s'inscrire à l'Ecole des Sports**, il faut remplir une fiche d'inscription et attester d'un certificat médical d'absence de contre-indications à la pratique sportive. En général, les éducateurs permettent aux jeunes d'assister à 4 ou 5 séances d'essai et puis demandent aux jeunes et à sa famille de retourner la fiche d'inscription.